



## NOUVELLES ACADÉMIQUES : MATINÉE DU CRÉOLE À L'ÉCOLE

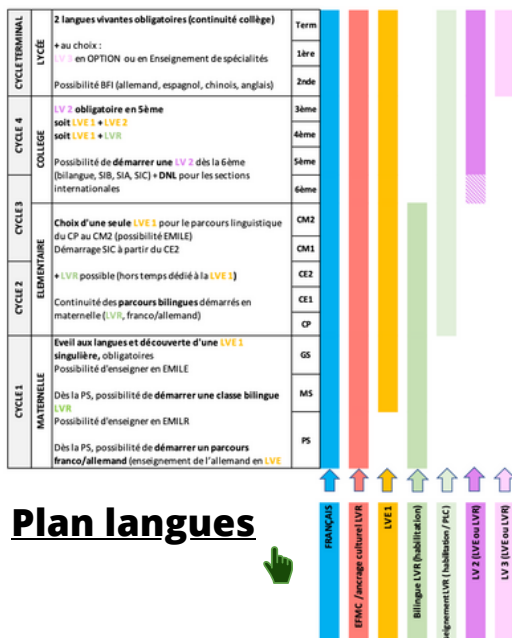
Le 13 juin 2023, la rectrice de région académique, Madame Chantal Manès-Bonnisseau, a tenu une conférence de presse sur le Créole à l'école au collège Boris Gamaleya - Les Alizés à Saint-Denis, en présence de représentants d'écoles et d'établissements scolaires intégrés dans les parcours d'enseignement renforcé de la langue régionale de l'école au lycée.



L'occasion de présenter **la politique linguistique académique** dans laquelle la langue et la culture créoles ont toute leur place, aussi bien en tant que **disciplines enseignées** dans les parcours LVR (avec une habilitation) qu'en tant que **passerelles pour construire tous les autres apprentissages**, dont celui de **la langue de scolarisation**. La démarche de l'Enseignement du Français en Milieu Créolophone - voire en Milieu Plurilingue - devient ainsi obligatoire en parallèle de l'ancrage culturel réunionnais.

L'occasion aussi de remettre aux représentants des trente-trois écoles et établissements inscrits dans les parcours renforcés un petit lot de livres choisis parmi la littérature réunionnaise, en créole et/ou bilingues français/créole. Des prestations de quelques classes ont animé cette matinée ainsi que la projection d'un film réalisé par les élèves de BTS 1ère année de la section audiovisuelle du lycée Mémona Hintermann-Haffédjee.

## PARCOURS LINGUISTIQUES DE LA MATERNELLE AU LYCÉE



Afin d'expliciter le Plan Langues de l'académie de La Réunion, un dépliant ayant pour titre **"SE CONSTRUIRE UNE IDENTITÉ MULTICULTURELLE POUR S'OUVRIRE AU MONDE"** est mis à la disposition de tous les enseignants, du premier comme du second degré. Objectifs :

- réaffirmer la politique ambitieuse, explicite et progressive de l'enseignement des langues vivantes étrangères et régionales, de l'école maternelle à la terminale sur tout le territoire ;
- réaffirmer la nécessité d'une éducation plurilingue et de l'apprentissage renforcé des langues vivantes étrangères et régionales ;
- visualiser l'offre en matière de langues vivantes tout en explicitant les différents dispositifs engagés à chaque niveau de classes.



